

Conseil des ministres : 29/04/2009 à 17:57

Le gouvernement de la Polynésie française dit non à la Loi Morin

(Tahitipresse) - Le Conseil des ministres, qui s'est tenu mercredi, sous la présidence d'Oscar Manutahi Temaru, a rendu un avis négatif au projet de loi "Morin" relatif à la réparation des conséquences sanitaires des essais nucléaires français.

L'Assemblée, qui avait jusqu'au 30 avril, n'a pas pu se pencher sur le projet de loi Morin. "En marge du circuit de consultation de l'APF, et compte tenu de l'importance capitale de ce dossier, le gouvernement a décidé d'émettre un avis, négatif, sur ce projet de loi", indique le communiqué du Conseil des ministres qui informe que cet avis, "dûment motivé sera transmis dans les plus brefs délais aux autorités de l'Etat".

Le communiqué indique également qu'en fin de conseil, le Président et le gouvernement ont reçu " Moruroa e tatou " ainsi que Maîtres Neuffer et Teissonnière, avocats des plaignants dans le récent procès des anciens travailleurs de Moruroa.

"Une discussion sur le fond a pu avoir lieu, chacun s'exprimant dans le cadre, à la fois du procès, du projet de Loi Morin, mais aussi plus largement de la problématique historique des essais nucléaires français en Polynésie française", précise encore le communiqué.

A noter que, de son côté et relativement à ce même sujet, le parti dirigé par Nicole Bouteau explique, mercredi dans un communiqué, que "même si ce projet de texte peut apparaître comme une avancée dans la reconnaissance des conséquences sanitaires des expérimentations nucléaires françaises en Polynésie, No Oe E Te Nunaa soutient la position de Moruroa e tatou" (doc. en lien ci-dessous), dont il a également rencontré les représentants et dont il approuve le rejet du projet de la loi "Morin".

Les autres points abordés au conseil des ministres de ce mercredi 29 avril 2009

- Un dispositif d'aide de 40 millions pour le commerce de proximité
- La promotion culturelle, bien d'exportation
- Aides financières aux personnes morales : Les règles précisées
- Etat des lieux relatif aux visas accordés aux touristes de République populaire de Chine
- Grippe d'origine porcine : renforcement de la vigilance.
- Troisième et dernière présentation de l'IME et de la CRE en conseil des ministres
- Répartition de la subvention aux syndicats pour 2009-04-29
- Inscription d'événements au calendrier des grandes manifestations 2009